COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loiret votre Département

Orléans, le 27 juin 2025

Jeudi 3 juillet à 10h

Pose de la 1ère pierre du programme de construction de logements à Lorris

Marc Gaudet, Président du Département du Loiret, représenté par Christian Braux, vice-Président en charge du Logement, se rendra à Pressigny-les-Pins, jeudi 3 juillet à 10h, pour la pose de la 1ère pierre du programme de construction de logements.

Le Département du Loiret a accordé une subvention de 170 000 € à l'association Les Clos du Loiret, pour la construction de 10 studios situés dans l'enceinte du Clos Roy à Lorris.

Cette résidence, qui accueille des personnes en situation de handicap, ne répond plus aux attentes actuelles en termes de qualité, accessibilité et sécurité.

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment sur l'emprise du Clos Roy, composé de 10 studios, d'une superficie de 31m2.

Ce mode d'hébergement permet de répondre à l'aspiration de personnes accompagnées à plus d'autonomie, tout en étant dans l'environnement sécurisé et en ayant une possibilité de retour à un mode d'habitat plus « classique » si le studio ne s'avère finalement pas adapté.

L'ouverture des studios, dits « studios de la Rose », est prévue le 1er janvier 2026.

CONTACT PRESSE
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr